

Commune de

Louisfert

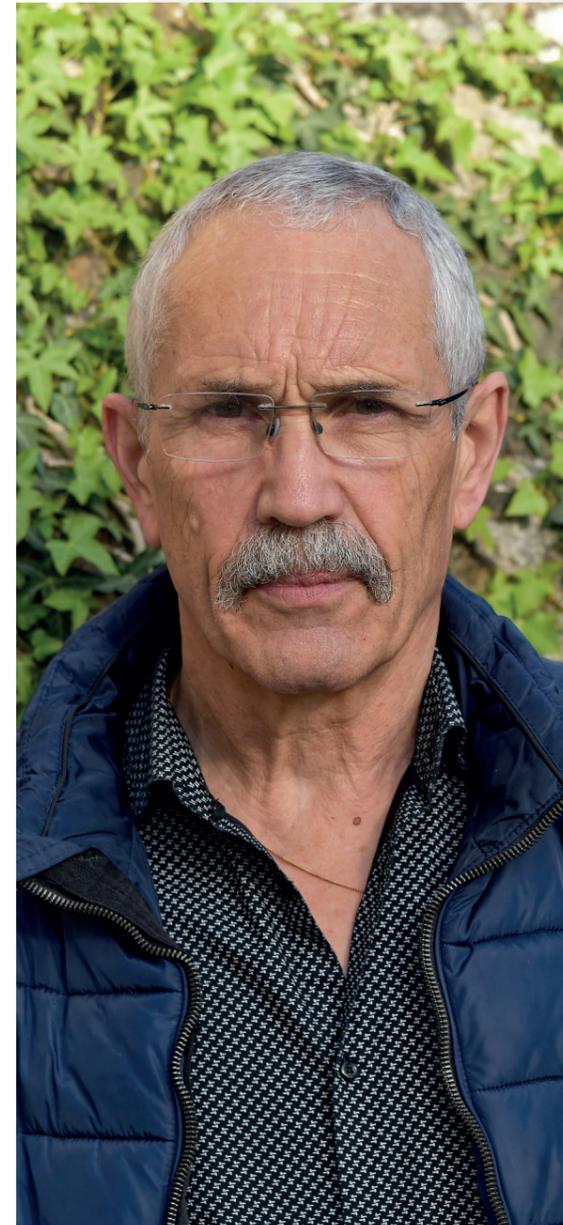


BULLETIN MUNICIPAL 2023

VIE MUNICIPALE

VIE ASSOCIATIVE

INFOS DIVERSES



Le mot du Maire

En ce début d'année, j'ai le plaisir de vous adresser le bulletin municipal préparé par notre adjoint à la communication. Ce bulletin est un moyen de vous informer de la vie municipale et des actions que nous menons tout au long de l'année.

A toutes et à tous, je veux exprimer en mon nom, au nom du conseil municipal et au nom des agents communaux tous mes vœux de bonheur, de réussite et de santé pour vous même et pour vos proches. Je vous souhaite également une réussite personnelle et professionnelle pour toutes vos activités.

Il est habituel de rappeler l'activité de l'année écoulée, les principales réalisations concerne l'aménagement du plan d'eau au tertre rablais, les études longues et fastidieuses de la réhabilitation du bâtiment place de la mairie en vue de créer une salle associative et culturelle, ainsi que le diagnostic des réseaux assainissement et le schéma directeur qui déterminera le nouveau système d'assainissement en vue de l'extension de la station d'épuration. La révision du plan local d'urbanisme est également engagée.

Je remercie les élus, l'ensemble du personnel communal, les enseignants, les associations, les entreprises ainsi que tous les bénévoles qui contribuent au dynamisme, au développement et à l'animation de notre commune.

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année pleines de joie, de bonheur et de convivialité.

Bonne année.

Alain Guillois, Maire de Louisfert

État civil

. NAISSANCES

BLIN BENONY Esmée

16 mars 2023 - 23, La Delinais

MADIOT Capucyne

28 mars 2023 - La Gare

KHEMCHANE SAMSON Aïna

12 avril 2023 - 6, La Treslais

RAIMBAUD Edouard

06 juillet 2023 - 22, La Riftière

CERISIER Raphaël

11 juillet 2023 - 22 rue Saint-Joseph

HAMON Charlie

03 août 2023 - 5 rue du Pâté

SAUVOUREL-LEBRETON Yann

08 août 2023 - Le Bois Vert

DENIS SEURAT Tim

04 septembre 2023 - 7 rue des Chênes

CABAT FROTTÉ Lyann

26 septembre 2023 - 13, La Jumelais

. DÉCÈS

CAILLOT Luc - 79 ans

24 novembre 2022 - La Gare

CHARTIER Alain - 65 ans

05 mai 2023 - 14, La Treslais

DUPONT Gisèle

épouse CHEVALLEREAU - 75 ans

23 mai 2023 - 21 rue Saint-Jacques

PLANTARD Jean Claude - 74 ans

06 juin 2023 - 23, La Jumelais

DEROCHE Franck - 38 ans

06 juin 2023 - 12 rue René Guy Cadou

COUÉ Marie Fernande

veuve NAVINEL - 80 ans

09 octobre 2023 - 15, La Treslais

ROBERT Claudine

veuve LEROY - 80 ans

02 novembre 2023 - 15, La Riolais

NAVINEL Germaine

veuve ROBERT - 91 ans

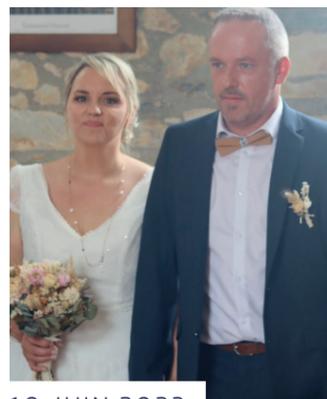
13 novembre 2023 - 9, La Delinais

. MARIAGES



20 MAI 2023

FERRON Alban (Louisfert) & MIGNOT Mélanie (Châteaubriant)



10 JUIN 2023

CHALLON Lilian & ROUSSEAU Sabrina (Louisfert)



1^{ER} JUILLET 2023

BIDET Quentin & LUCO Sandrine (Louisfert)



22 JUILLET 2023

HUVELIN Quentin & DOLET Nolwenn (Louisfert)

1 CONSEIL MUNICIPAL

Les principales décisions	6
Budget primitif 2023	10
Taux d'imposition 2023	10
Compte administratif 2022	10
Tarifs salles municipales 2024	11
Participations et subventions 2023	13
Principaux marchés passés en 2023	13
Autorisations d'urbanisme 2023	14

2 VIE MUNICIPALE

Accueil périscolaire	15
Auberge Armoricaïne	15
Élections européennes	15
Les Intercalées 2023	16
Courses de Pâques	16
Dégradations	16
Rentrée 2023 à l'école primaire publique René Guy Cadou de Louisfert	17
La commémoration du 8 Mai 1945	18
La commémoration du 11 Novembre	18
Nouveau tracteur	18
Repas des aînés	18
Tertre Rablais	19
Numérotation des habitations	20
Règles d'urbanisme	21

3 VIE ASSOCIATIVE

ALGC	22
ALVC	23
Yoga	23
Amicale de l'école publique	24
Comité des fêtes	26
66th Infantry Division	26
LUSTVI Football	27
Louisfert en scène	28
Don du sang	29

4 INFOS DIVERSES

ADMR	30
Le Relais des Aidants	31
C.L.I.C. du Pays de Châteaubriant	31
Relais Accueil Proximité	32
Fusion entre l'association AMD et l'association Notre-Dame-du-Don	33
Mission locale Nord Atlantique	33

5 INTERCOMMUNALITÉ

Facilité ses déplacements avec l'autopartage : un service ouvert à tous	34
Une nouvelle crèche dans le quartier de la Borderie à Châteaubriant	35
Étudier à distance avec le Campus Connecté	36
Les missions de france Services	36
Transport à la demande Aléop	37
Nouveau site internet	37

6 INFOS PRATIQUES 38

Les principales décisions



SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la **revalorisation de la redevance assainissement** pour 2023 à **32,00 € HT** par abonné pour la part fixe et à **1,45 € HT par m³ d'eau consommé** pour la part variable.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de signer une convention avec le département 44 concernant son **assistance technique en matière d'assainissement collectif** pour la période 2023-2026 pour un coût de **0,01 €/habitant**.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'avant-projet définitif de la **réhabilitation d'un bâtiment de stockage en salle associative et culturelle** pour un coût estimatif de travaux s'élevant à **253 700 € HT**.

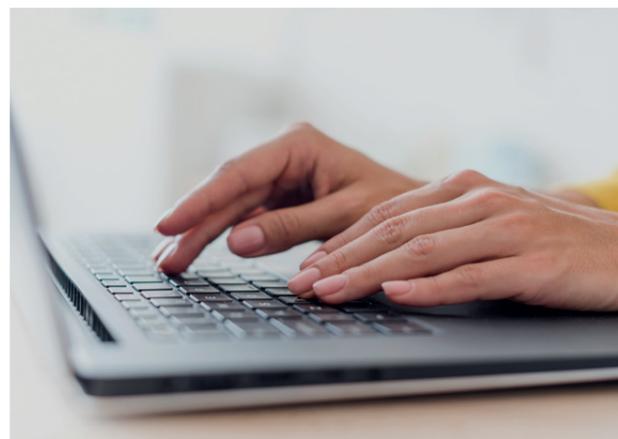
Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'installer un **raccordement électrique pour les besoins de manifestations diverses**, et notamment celles de courses cyclistes organisées par le comité des Fêtes de Louisfert, et accepte la proposition d'**ENEDIS** pour la pose d'un coffret de raccordement électrique à l'angle de la rue de l'Espérance et de la Place de l'Eglise pour un montant estimé à **1 331,28 € TTC**.

SÉANCE DU 24 JANVIER 2023

Le conseil municipal valide le plan de financement prévisionnel modificatif pour la **réhabilitation d'un bâtiment de stockage en salle associative et culturelle** et demande des subventions dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments communaux, estimatif des travaux s'élevant à **271 200 € HT**.

Le conseil municipal valide la **mise en place d'un groupe communal bocage** pour la réalisation de l'inventaire bocager du territoire communal sous maîtrise d'ouvrage du **Syndicat Chère Don Isaac**.

Le conseil municipal approuve le renouvellement du contrat de prestations de services relatives à la **mission de délégué à la protection des données personnelles pour la période 2023-2024 avec la société SMA NETAGIS**, dans le cadre d'un groupement de commande avec les membres de la communauté de communes Châteaubriant-Derval.



SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2023

Le conseil municipal accorde un crédit forfaitaire de **3 500 €** pour l'**achat de fournitures scolaires** (y compris la fourniture de consommables informatiques). Il accorde également un crédit de **950 € (+3,6 %)** pour le **renouvellement d'une partie des manuels scolaire** et celui du **matériel pédagogique** pour la maternelle. Le renouvellement du crédit de **550 € (+10 %)** pour le **financement des transports pour les sorties pédagogiques** au cours de l'année scolaire 2022/2023.

Le conseil municipal décide d'accorder **une subvention de 35 € (+3 %)** par élève pour les **voyages d'études organisés au cours de l'année scolaire 2022/2023** par les établissements scolaires du secondaire dont le montant laissé à la **charge des familles est supérieur à 100 € par élève**.

Il est précisé qu'il ne sera accordé qu'**une seule subvention par élève** quel que soit le nombre de voyages effectué durant l'année scolaire. Ces subventions seront versées à l'établissement scolaire et viendront en déduction de la participation demandée aux familles.

Il accorde également un **bon d'achat de fournitures scolaires de 40 € (+8,2 %)** par élève scolarisé dans le secondaire à la rentrée scolaire 2022/2023 et ayant 16 ans au plus tard le 31 décembre 2023 (pas de conditions d'âge pour les élèves scolarisés à l'ADAPEI).

Le conseil municipal accorde un **crédit de 550 € aux animatrices de l'accueil périscolaire** pour l'achat de fournitures pour les activités périscolaires au cours de l'année 2023.

Le conseil municipal décide de financer pour la rentrée en classe de 6ème, l'**acquisition d'une calculatrice** pour les élèves de CM2 scolarisés à l'école René Guy Cadou de Louisfert (17 élèves), montant estimé à **425 € TTC**.

Le conseil municipal décide de réaliser des **travaux d'aménagement pour une meilleure accessibilité au Monument aux Morts** (pose de grilles stabilisatrices de gravier) et dans l'ancien cimetière (une bande d'accès type bicouche) en créant des allées roulantes pour faciliter l'accès, le montant des travaux est estimé à **3 000 € TTC**.

SÉANCE DU 05 AVRIL 2023

Le Conseil Municipal approuve les **comptes de gestion du receveur municipal et les comptes de résultats de l'année 2022 du budget principal et des budgets annexes** :

Budget principal : excédent global de clôture **366 096,19 €** (27 211,61 € de déficit d'investissement et 393 307,80 € d'excédent de fonctionnement). Le montant des restes à réaliser 2022 pour la section d'investissement (reports) est déficitaire de **96 096,00 €**.

Budget assainissement : excédent global de clôture **95 576,70 €** (26 174,13 € d'excédent d'investissement et 69 402,57 € d'excédent de fonctionnement). Le montant des restes à réaliser 2022 pour la section d'investissement (reports) est déficitaire de **33 345,00 €**.

Budget auberge : excédent global de clôture **86 415,35 €** (0,00 € d'excédent/déficit d'investissement et 86 415,35 € d'excédent de fonctionnement). Il n'y a pas de restes à réaliser 2022 à reporter pour la section d'investissement.

Budget lotissement des Landes II : excédent global de clôture **11 446,76 €** (73 775,99 € déficit d'investissement et 85 222,75 € d'excédent de fonctionnement). Il n'y a pas de reste à réaliser 2022 à reporter pour la section d'investissement.

Les budgets primitifs 2023 du budget principal et des budgets annexes sont adoptés à l'unanimité.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer pour l'année 2023 les taux d'imposition comme suit : - TFPB : **31,83 %** - TFPNB : **48,77 %** - TH : **16,74 %**.

SÉANCE DU 06 JUIN 2023

Suite au rachat du fond de commerce par Mme PEUZÉ Céline pour reprendre l'activité sous l'enseigne **Le P'tit Loc** à compter du 15 juin 2023, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes d'une convention de mise à disposition de la licence de débit de boissons 4^{ème} catégorie à passer avec l'**EURL VITA NOVA** et décide de fixer le montant de la redevance annuelle à 50 € avec gratuité jusqu'au 31 décembre 2023.

Le conseil municipal adopte le **recrutement d'un agent technique polyvalent** dans le cadre du dispositif des contrats parcours-emploi-compétences CUI-CAE (contrat de droit privé) à compter du **03 juillet 2023**.

Suite au **débordement et dégradation sur la voirie** lors des fortes pluies au village de la Jumelais, le conseil municipal approuve le programme de **réhabilitation du réseau d'eaux pluviales** dont le coût est estimé à 3 000 € HT, soit 3 600 € TTC.

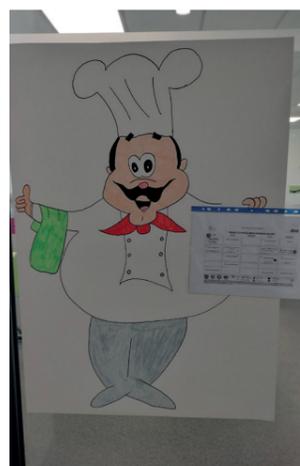
SÉANCE DU 04 JUILLET 2023

Compte-tenu de l'augmentation du coût de la fourniture et de la livraison des repas par la société **Océane de Restauration et l'augmentation des charges du service**, et après avis de la commission scolaire et périscolaire, le conseil municipal adopte à l'unanimité la tarification du service de restauration scolaire pour l'année scolaire 2023-2024 comme suit :

- Repas enfant : 4,20 €
- Panier repas : 1,66 €
- Repas adulte : 6,90 €
- Repas spécifique (allergies et intolérances alimentaires) : 8,86 €

Le conseil municipal, à l'unanimité adopte la **tarification du service de l'accueil périscolaire** pour l'année scolaire 2023/2024 comme ci-dessous et chaque demi-heure entamée sera due :

TRANCHE QUOTIENT FAMILIAL	BARÈME QUOTIENT FAMILIAL	TARIF HORAIRE	TARIF ½ HEURE
1	Inférieur à 400 €	0,98 €	0,49 €
2	Entre à 401 € et 650 €	1,10 €	0,55 €
3	Entre à 651 € et 950 €	1,23 €	0,62 €
4	Entre à 951 € et 1250 €	1,31 €	0,66 €
5	Supérieur à 1250 €	1,45 €	0,73 €



Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde le **bail commercial** de l'ensemble immobilier situé 4 place de l'Eglise sous l'enseigne **AUBERGE ARMORICAINE** à Mr BAURY Stéphane et Mme GULLIENT Nathalie, pour une durée de 9 années à compter du 1er août 2023 pour y exercer l'activité **HOTEL-RESTAURANT-TRAITEUR-VENTE A EMPORTER**, et fixe le montant mensuel du loyer à 754,42 € HT, soit 905,30 € TTC, sans gratuité.

Le conseil municipal adopte pour le service technique, l'**acquisition d'un tracteur d'occasion équipé d'un bâti de chargeur à la société MAC (Matériel Agricole Castelbriantaise) de Louisfert** pour un montant à 52 000 € HT, soit 62 400 € TTC.

Le conseil municipal décide de prescrire la **révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal** et fixe la concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et autres personnes concernées.

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023

Le conseil municipal adopte à l'unanimité, le **programme et le plan de financement prévisionnel** modifié des travaux se rapportant à la **réhabilitation d'un bâtiment en local associatif et culturel** :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Travaux	283 200 €	Subvention Etat DETR 10 % (attribuée)	33 296 €
Maitrise d'œuvre	33 990 €	Subvention Etat DSIL 25 % (attribuée)	81 186 €
Bureaux de contrôle CT - SPS	5 340 €	Subvention Département FCR 36 % (attribuée)	118 980 €
Etudes diverses - Géotechnique, diagnostics amiante / plomb / charpente bois	4 880 €	Subvention CCCD Fonds de concours 7 % (attribuée)	23 600 €
Frais divers (annonces légales...)	1 000 €	Autofinancement 22 %	71 348 €

Le conseil municipal approuve le rapport de la commission local d'évaluation des charges transférées relative au centre de loisirs intercommunal de la Borderie, du foirail intercommunal et de l'espace aquatique les Dauphins.

SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer la **redevance assainissement** pour 2024 (+6 %) à **34,00 € HT par abonné** pour la part fixe et à **1,54 € HT par m³ d'eau consommé** pour la part variable.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide l'acquisition d'une **remorque agricole d'occasion** pour un montant estimatif de 8 000 € pour le service technique.

Le Maire informe le conseil municipal que la commission Permanente du Département, au cours de sa séance du 12 octobre dernier, a décidé d'accorder à la commune, dans le cadre du

dispositif **Renaturer**, une aide d'un montant de 12 563 € pour l'**aménagement d'un espace de loisirs** d'un coût estimatif de 29 166 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant de la **prime à la capture** à 3,50 € par animal, versée aux piégeurs sur confirmation de piégeage, à compter du 1er janvier 2024.



Budget primitif 2023

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	1 094 052,00 €	1 094 052,00 €	790 867,00 €	790 867,00 €
Assainissement	101 771,00 €	101 771,00 €	1 230 466,00 €	1 230 466,00 €
Auberge	95 465,00 €	95 465,00 €	84 200,00 €	84 200,00 €
Lotissement des landes II	143 553,00 €	143 553,00 €	109 202,00 €	109 202,00 €

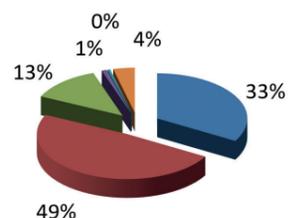
Taux d'imposition 2023

Décision du Conseil Municipal du 05 avril 2023

Libellés	BASES 2023 notifiées par les services fiscaux	TAUX 2023 appliqués par décisions du Conseil Municipal	PRODUIT FISCAL ATTENDU voté par le Conseil Municipal
Taxe foncière sur les propriétés bâties	796 300 €	31,83 %	253 462 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	85 500 €	48,77 %	41 698 €
Taxe d'habitation	28 811 €	16,74 %	4 823 €
Total du produit fiscal perçu par la commune			299 983 €

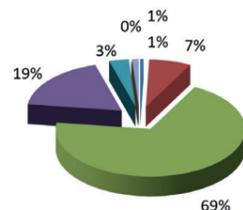
Compte administratif 2022

Dépenses de fonctionnement
Total : 709 368,15 €



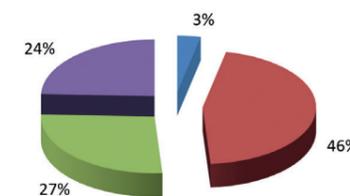
- Charges à caractère général (236 462,11 €)
- Charges de personnel et frais assimilés (345 282,61 €)
- Autres charges de gestion courante (90 413,13 €)
- Charges financières (6 470,99 €)
- Charges exceptionnelles (3 329,89 €)
- Opération d'ordre de transfert entre sections (27 409,42 €)

Recette de fonctionnement
Total : 812 715,06 €



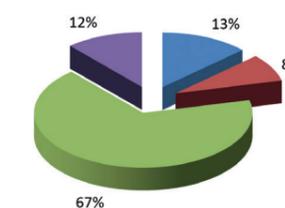
- Atténuation de charges (4 670,40 €)
- Produits services, domaine et ventes (58 508,06 €)
- Impôts et taxes (563 503,59 €)
- Dotations et participations (149 404,08 €)
- Autres produits de gestion courante (27 412,32 €)
- Produits financiers (2,13 €)
- Produits exceptionnels (9 114,48 €)

Dépenses d'investissement
Total : 170 189,16 €



- Immobilisations incorporelles (5 658,36 €)
- Immobilisations corporelles (77 544,55 €)
- Immobilisations en cours (45 418,07 €)
- Emprunts et dettes assimilées (41 568,18 €)

Recettes d'investissement
Total : 239 288,36 €



- Subventions d'investissement (31 327,00 €)
- Dotations, fonds divers et réserves (19 484,50 €)
- Excédents de fonctionnement capitalisés (161 067,44 €)
- Opération d'ordre de transfert entre sections (27 409,42 €)

Tarifs des salles municipales 2024

SALLE BELLEVUE

MANIFESTATIONS	Louisfert	Hors commune
REPAS - BUFFET	170 €/1j	255 €/1j
	255 €/2j	382 €/2j
VIN D'HONNEUR GALETTE DES ROIS	53 €/j	170 €/j
DIVERS <i>avec recettes, spectacles, bals, lotos, concours de cartes, expo-vente, thé-dansant, réunion, etc...</i>	202 €/1j	308 €/1j 382 €/2j
DIVERS <i>sans recette, réunion, exposition, spectacle école, etc...</i>	Gratuit <i>(pour les associations)</i>	255 €/j
ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES	382 €/an (3h semaine en une journée) + 30 % par journée supplémentaire de 3h	

Une **caution de 500 €** sera demandée le jour de la remise des clés au locataire.
La vaisselle est comprise dans le prix de la location.



Tarifs des salles municipales 2024 (suite)

SALLE LA GRANGE AUX POÈTES

MANIFESTATIONS	Louisfert	Hors commune
REPAS - BUFFET	340 €/1j	647 €/1j
	509 €/2j	965 €/2j
	+159 €/jour supplémentaire consécutif	+265 €/jour supplémentaire consécutif
VIN D'HONNEUR GALETTE DES ROIS	96 €/j	223 €/j
DIVERS <i>avec recettes, spectacles, bals, lotos, concours de cartes, expo-vente, thé-dansant, réunion, etc...</i>	340 €/1j	477 €/j
	+170 €/jour supplémentaire consécutif	
DIVERS <i>sans recette, réunion, exposition, spectacle école, etc...</i>	Gratuit (pour les associations)	371 €/j
ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES	477 €/an (3h semaine en une journée) + 30 % par journée supplémentaire de 3h	



Une **caution de 800 €** sera demandée le jour de la remise des clés au locataire. La vaisselle est comprise dans le prix de la location.

Location du matériel :
 Sonorisation : 75 €
 Écran et vidéoprojecteur : 75 €
Caution : 300 €



Participations et subventions 2023

PARTICIPATION AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT	
Animation sportive départementale	697,90 €
Redevance spéciale ordures ménagères bâtiments communaux	1 000 €
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DE DROIT PRIVÉ	
L.U.S.T.V.I Football	835,00 €
ACSE Sport et Culture Ecole Louisfert	1 070,00 €
Comité des Fêtes	1 500,00 €
66th Infantry Divison	250,00 €
Association des chasseurs de Garenne	200,00 €
Office Intercommunal des Sports	299,00 €
Association des donateurs de sang bénévole	100,00 €
ADAR - Aide à Domicile en Activités Regroupées	223,00 €
ADT – Aide à Domicile pour Tous	185,00 €
ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural	100,00 €

Principaux marchés passés en 2023

OBJET	ENTREPRISE	ADRESSE	MONTANT HT
Acquisition d'un copieur pour l'école	KOESIO	La Chapelle sur Erdre	2 826,00 €
Diagnostic Charpente - projet local associatif	ECTS	Rezé	1 920,00 €
Remplacement du chauffe-eau pour les vestiaires du stade	SARL TOURILLON	Louisfert	937,40 €
Etude de sol préalable aux travaux de la salle associative	ECR Environnement	Les Sorinières	3 700,00 €
Renouvellement du contrat informatique de la Mairie pour 3 ans	JVS	Châlon-en-Champagne (51)	15 414,00 €
Fourniture de panneaux de signalisation pour la voirie	MAVASA	Bonchamp-lès-Laval (53)	1 259,81 €
Fourniture de tubes annelés - Travaux assainissement EP à la Jumelais	Entreprise PUM	Châteaubriant	1 467,46 €
Travaux de terrassement - Travaux assainissement EP à la Jumelais	EURL GATP	Issé	1 088,00 €
Achat de mobilier extérieur pour l'Etang du Tertre Rablais	MAVASA	Bonchamp-lès-Laval (53)	6 319,56 €
Travaux d'aménagement à l'Etang du Tertre Rablais	TP RICHARD	Ruffigné	14 875,20 €
Achat de 2 vidéo projecteurs, 2 tablettes et 1 tableau blanc pour l'Ecole	PIXEL IS	Châteaubriant	2 060,24 €
Travaux remplacement des gouttières sur la toiture de l'Auberge	RENOUX Steven	Châteaubriant	2 363,75 €
Remplacement d'une armoire réfrigérée à l'Auberge	SARL TOURILLON	Louisfert	2 761,14 €

Autorisations d'urbanisme délivrées en 2023

PERMIS DE CONSTRUIRE			
Date	Nom	Objet	Lieu
09/01/23	AYDIN Mesut	Construction d'une maison individuelle	11, La Touche
16/01/23	LANGOUËT Frédéric	Construction d'un préau sur garage	26, La Riolais
28/02/23	CELIK Rojda	Construction d'une maison individuelle	1 rue des Frênes
10/03/23	BRADANE Anthony et Valérie	Création d'une piscine et d'un local technique	18 rue de l'Abbé Cotteux
12/06/23	Commune de Louisfert	Réhabilitation d'une ancienne grange en salle associative et culturelle	1C rue de l'Espérance
26/06/23	CHAUVEAU Stéphane	Construction d'une dépendance constituée d'un garage, un préau, un chenil et un abri de jardin pour stockage de bois de chauffage	9 rue Sainte-Catherine
10/07/23	GRIMAUD Didier	Construction d'un garage	3 rue de l'Abbé Cotteux
02/08/23	RIALLAND Vincent	Construction d'un garage	7, La Riolais
20/09/23	GAEC FREDEL	Construction d'un bâtiment agricole avec installation de panneaux photovoltaïques	L'Insendiaire
27/11/23	LEGRAND Ludovic	Réalisation d'un préau galvanisé pour un usage de stockage de véhicules de loisirs	14 rue de l'Abbé Cotteux

PERMIS DE DÉMOLIR			
Date	Nom	Objet	Lieu
18/01/23	ROBERT Didier	Démolition totale d'un hangar	La Delinais

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES			
Date	Nom	Objet	Lieu
20/12/22	RIPAUD Gwénoélé	Remplacement des fenêtres et pose de 2 velux	10 place de l'Eglise
20/12/22	PELLETIER Brigitte	Transformation du garage en chambre	6 rue de l'Abbé Cotteux
13/02/23	VIAUD Tony	Remplacement de 10 ouvertures en PVC blanc par de l'alu gris	14, La Riolais
28/02/23	DINAHET Mallory	Installation d'un générateur photovoltaïque en toiture	5 bis, rue de l'Abbé Cotteux
18/04/23	GILLOT Yves	Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre	4 rue du Clos Diais
20/04/23	BRADANE Philippe	Installation de 18 panneaux photovoltaïques	13 rue de l'Abbé Cotteux
03/05/23	VERGNES Julien	Mise en place de panneaux solaires sur le toit	12, La Riolais
09/05/23	RIALLAND Vincent	Construction d'un abri de jardin	7, La Riolais
25/05/23	FRAISSE Christophe	Changement de la porte d'entrée de bois en alu	9 rue de la Gare
02/06/23	BRADANE Michel	Installation de 7 panneaux photovoltaïques	21 rue de l'Abbé Cotteux
12/06/23	TYMEN Benjamin	Agrandissement de 4 ouvertures pour la pose de 3 fenêtres et d'une porte d'entrée et modification de la porte de garage en porte-fenêtre 3 battants	3 rue Sainte-Catherine
29/06/23	COCHET Alexis	Modification et changement d'ouvertures	15, La Treslais
03/07/23	MASSON Christèle	Aménagement d'une chambre et salle de bain	7, La Riolais
10/07/23	BETHET Margot	Ravalement de façade	La Morinais
31/08/23	MARCHAND Jean-Pierre	Installation de 8 panneaux photovoltaïques	La Bréchetais
06/09/23	GAUTRON Julien	Construction d'un abri de jardin	6, La Delinais
04/10/23	MIGNOT VATÉ Irmine	Construction de 3 serres potagères	La Touche

Accueil périscolaire

Pour 2023-2024, nous entraînons vos enfants aux Jeux Olympiques de Louisfert 2024 à travers le thème "En avant le Sport !".

Pour cela, **bricolage, jeux collectifs, activités sportives et un défi** chaque semaine à réaliser et à gagner bien sûr !

Nous avons également, à chaque période, de **nouveaux jeux de société** à découvrir ou redécouvrir avec le renouvellement de notre abonnement à la ludothèque.

Nous tenons aussi à remercier les personnes qui pensent à nous pour les **dons de vêtements** (pour nos rechanges), **de jeux et matériels** ! C'est un vrai plaisir pour nous et les enfants.

INFOS PRATIQUES À SAVOIR :

L'accueil périscolaire (APS) est ouvert les jours de classe de **7h30 à 8h35** et de **16h15 à 18h30**.

L'accueil d'un enfant est **soumis à une inscription préalable obligatoire** en mairie même si sa présence s'avère occasionnelle. Seuls les enfants inscrits pourront être accueillis.

Pour rappel, les tarifs sont modulés selon les quotients familiaux. Les tarifs du matin et de l'après-midi sont calculés à la demi-heure. Chaque demi-heure entamée est due. Le premier quart d'heure de l'après-midi de 16h15 à 16h30 est gratuit, la première demi-heure sera décomptée à partir de 16h30.

Et enfin, Sandy, Chrystèle et Karine vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.

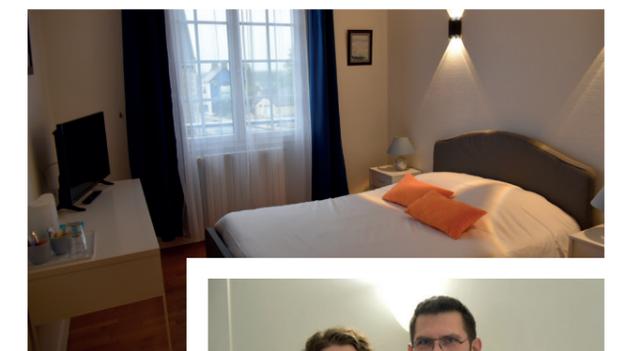


Auberge Armoricaine

Depuis juillet 2023, Nathalie et Stéphane sont heureux de vous accueillir du **lundi au vendredi de 12h à 14h**.

La **formule du midi** comprend pour 14,50 €, une entrée, un plat et dessert (boisson incluse).

L'auberge possède aussi plusieurs chambres à partir 64 € la nuitée.



Élections européennes

En 2024, les élections européennes auront lieu le **dimanche 9 juin**.

Si vous êtes âgé(e) d'**au moins 18 ans** ou si vous venez d'**emménager sur la commune**, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales :

- soit en vous connectant sur **France Connect**,
- soit en vous présentant au secrétariat de la Mairie avec votre **carte d'identité et un justificatif de domicile**.

Les **inscriptions sur les listes électorales** peuvent être déposées dès maintenant.

Les Intercalées 2023

Le **vendredi 7 juillet 2023**, la commune de Louisfert organisait avec la participation de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, LES INTERCALÉES 2023.

Environ **150 à 200 personnes** étaient présentes aux différentes animations.

Un grand merci à **Yannick Touillet** qui, avec beaucoup de patience, a démontré, comment fabriquer des porte-clés et des bracelets avec de la corde.

Merci à l'équipe de "**Western Country dance**" qui s'est déplacée pour partager et montrer les **techniques de la danse country** avec des démonstrations et animations.



Courses de Pâques

Le public était venu nombreux malgré une météo incertaine le **lundi 10 avril** aux **courses de Pâques** organisé par le comité des fêtes.

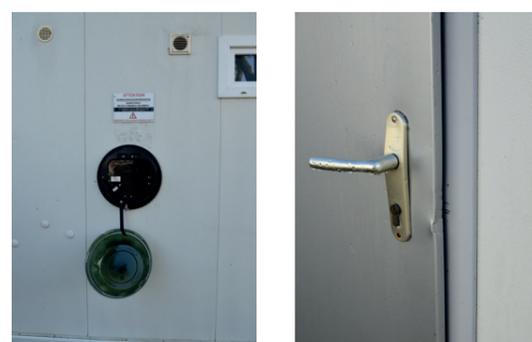


Dégradations

Dégradations autour de Bellevue :

- tags,
- vol du défibrillateur,
- porte défoncée

Soyons vigilants ! Les réparations coûtent très cher à la commune.



Rentrée 2023 à l'école primaire publique René Guy Cadou de Louisfert

97 élèves sont inscrits dans l'école à la rentrée 2023-2024 repartis en 5 classes.

- **CLASSE DES PS-MS : 22 élèves**

Leur enseignante est Mme ROBIL MOREAU Anaïs et leur ATSEM est Mme MACE Chrystèle.

- **CLASSE DES GS-CP : 18 élèves**

Leur enseignante est Mme DIDIER Noémie. Elle est nommée à titre provisoire pour l'année. Les ATSEM de la classe sont Mme ALLIOT Sandy le matin et Mme COUSIN Karine l'après-midi.

- **CLASSE DES CE1-CE2 : 19 élèves**

Leur enseignant est Mr COUDRIN Anthony.

- **CLASSE DES CE2-CM1 : 19 élèves**

Leur enseignante est Mme BENAMARA Tiffany. Elle est nommée à titre provisoire pour l'année.

- **CLASSE DES CM1-CM2 : 19 ÉLÈVES**

Leurs enseignantes sont Mme GUIGAND Laura, occupant aussi le poste de directrice à titre provisoire pour l'année (Mme DUPONT Louise ayant été appelée à occuper un autre poste dans la circonscription) et Mme GUICHETEAU Maryne qui prend sa classe le vendredi (jour de décharge de direction).

La remplaçante rattachée à l'école est Mme BOITEAULT Orlane, actuellement en remplacement long dans une autre école. Nous sommes aussi accompagnés de deux AESH (Accompagnants pour les Elèves en Situation de Handicap), Isabelle et Karine qui sont à temps complet sur l'école et qui accompagnent plusieurs élèves chacune. Nous travaillons aussi avec Mélanie, Catherine et Marie-Jo qui accompagnent les élèves sur le temps de cantine.

LES PROJETS :

En ce qui concerne les **projets de l'école**, les classes d'élémentaire auront la chance cette année de partir en **voyage scolaire dans le Lot** du 15 au 19 avril 2024.

Nous effectuons aussi tout au long de l'année des **sorties** au cinéma, au Théâtre de Verre de Chateaubriant, à la Foire de Béré. Nous participons aussi à des **rencontres sportives** avec des classes des écoles de la circonscription de Chateaubriant (GESPAC). Nous participons aussi comme chaque année à un **cycle de natation** scolaire obligatoire au bassin Aquachoisel.

La classe des CM1-CM2 va aussi avoir la chance de travailler en collaboration avec un **artiste plasticien, Antoine CACLIN**, et de concevoir

des œuvres d'arts qui seront exposées à la Médiathèque de Derval.

Nous tenons vivement à remercier l'**Amicale des Parents d'Elèves (APE)** de nous aider financièrement dans la participation à tous ces projets enthousiasmants. Sans leur grande implication et leurs actions pour récolter des fonds, nous serions très limités dans nos déplacements.

Nous souhaitons aussi **remercier tous les personnels de la mairie** d'être aussi impliqués, disponibles et réactifs au quotidien. Le fonctionnement de l'école en est grandement facilité.



La commémoration du 8 Mai 1945

La commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée devant le **monument aux morts**.



La commémoration du 11 Novembre

A l'occasion de la commémoration du 11 novembre 2023, de nombreux enfants sont venus accompagner leurs parents pour participer et se recueillir au monument aux morts de la commune. **La 66th Infantry Division, association de la commune était présente pour honorer en tenue cette cérémonie.**



Nouveau tracteur

Le tracteur de la commune tombant souvent en panne, et n'étant plus assez puissant, la municipalité vient de faire l'acquisition d'un tracteur pour effectuer les différents travaux d'entretien.

Ce **tracteur d'occasion** a été acheté au **MAC de Louisfert**, pour la somme de 62 000 € TTC. Reprise de l'ancien tracteur de 27 000 € net.



Repas des aînés

Le **samedi 7 octobre**, se tenait à la Grange aux Poètes, le repas des aînés, qui après des absences dues au Covid, ont pu se retrouver dans une ambiance très conviviale animée par **Laurence OLLIVIER accordéoniste**.

92 personnes étaient présentes. 12 colis ont été livrés pour les personnes n'ayant pu se déplacer pour raisons médicales.



Tertre Rablais

Aménagement d'une zone de repos et loisirs ainsi que création d'une berge de 2 à 3 mètres autour de l'étang.



1. **Création de la berge** début octobre 2023,
2. **Aménagement de la zone de loisirs**, de l'autre côté de l'étang sur une surface d'environ 2 000 m².

L'installation de jeux pour enfants et adultes est prévue courant 2024 après stabilisation et aménagement du sol.



Vue en face côté voie verte



Arasement du terrain de la zone de loisirs



Mise en place d'un ponton P.M.R qui une fois stabilisé sera recouvert d'un PVC recyclé et sécurisé par des rambarde



Zone de trop plein en queue d'étang effectuée par un empierrement avec écoulement naturel

Agrandissement de l'accès, les voitures peuvent se garer en épi et au fond création d'un espace P.M.R avec table de pique-nique adaptée, place de stationnement et ponton de pêche

Numérotation des habitations

La mise en place de l'adressage communal a pour objectif de disposer d'adresses normées sur l'ensemble de la commune pour chaque habitation et pour chaque entreprise. Cette opération se fait dans le but du déploiement de la **fibres optique**, d'une **rapidité d'intervention des services d'urgences**, de l'efficacité de l'**acheminement du courrier et des colis** et de l'**optimisation des services**.

La création d'adresses normées se fait en deux étapes :

- la dénomination de toutes les voies publiques et privées ouvertes à la circulation dans le bourg et dans tous les villages,
- la numérotation de tous les bâtis.

Par délibération, le conseil municipal a décidé, d'adopter les dénominations suivantes concernant certaines rues du bourg et de villages dépourvues de noms :

- voie desservant les entreprises artisanales : **impasse des Houssines**
- voie desservant le lieu-dit Beauchêne : **impasse Beauchêne**
- voie desservant le lieu-dit Bellevue : **rue Bellevue**
- village du Bois Vert (de l'ancien moulin vers la Chaussée) : **chemin du gué**
- village de la Treslais (voie desservant les numéros 8-10-12-14) : **chemin des écuries**
- village de la Gauffrière (voie desservant les numéros 13-15-17) : **impasse des palis**
- et de programmer la numérotation de toutes les habitations et entreprises situées sur le territoire communal.

Une fois finalisées et validées par la collectivité, les adresses seront intégrées au sein de la **Base Nationale des Adresses**.

Début 2024, des **attestations d'adressage avec les plaques numérotées** correspondantes seront distribuées aux habitants qui auront la charge de les installer.

3 solutions sont possibles :

- de façon visible de préférence à droite ou au-dessus de la porte d'entrée du bâtiment,
- lorsque le bâtiment est en retrait de la rue, la plaque est placée en limite de celle-ci sur la clôture et sur un potelet à proximité du portail d'entrée,
- si aucune possibilité de mettre en œuvre la solution 1 ou 2, poser la plaque sur la boîte aux lettres.

Vous devrez signaler votre **changement d'adresse aux différents organismes** (Trésor Public, Banques, Assurances, Opérateur, etc...).

Une déclaration unique sur le site internet "**service-public.fr**" permet d'informer plusieurs organismes publics et privés d'un changement postale, d'adresse électronique, de numéros de téléphone et portable.



Règles d'urbanisme

TRAVAUX SOUMIS À L'OBLIGATION DE DÉPOSER UNE DÉCLARATION PRÉALABLE

- Création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc...). Ce seuil peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante située en zone urbaine,
- Ravalement, modification de façade,
- Percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- Création, remplacement ou suppression de fenêtre de toit (velux),
- Changement de destination de locaux existants,
- Piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- Construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc...) dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,
- Peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
- Changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- Réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine.

TRAVAUX SOUMIS À L'OBLIGATION DE DÉPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE

- Construction ou agrandissement d'une maison individuelle ou annexes (de plus de 20 m²),
- Changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- Construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux,
- Un projet d'extension dont la surface totale (existante + extension) dépasse les 170 m² est soumis au recours obligatoire à un architecte.

IMPORTANT

Lors de l'accord de votre permis de construire ou de votre déclaration préalable, il faut venir déposer au secrétariat de la Mairie, 2 documents importants :

- **La déclaration d'ouverture de chantier** qui est un document permettant de signaler le commencement de ses travaux. Elle concerne le bénéficiaire d'un permis de construire ou d'un permis d'aménager. Elle doit **OBLIGATOIREMENT** être adressée dès le commencement des travaux.
- **La Déclaration Attestant l'achèvement et la Conformité des Travaux** (D.A.A.C.T.), le titulaire d'une autorisation d'urbanisme (ou la personne qui a dirigé les travaux, par exemple l'architecte) doit adresser (D.A.A.C.T.) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est **OBLIGATOIRE** pour les travaux ayant fait l'objet d'un permis de construire ou d'aménager ou d'un dépôt d'une déclaration préalable de travaux.

Ainsi vous serez en conformité avec la loi.



Association Locférienne de Gymnastique et Danse Country



LES INTERCALÉES

Le 7 juillet nous avons participé à l'animation des "Intercalées" à Louisfert.

Démos et initiation avec participation du public ont été très appréciées.

Nous avons été très bien accueillis et un merci pour l'organisation de la sono.

DANSE COUNTRY

En septembre, un cours débutant a ouvert : tous les lundis de 19h30 à 20h30. (le cours est complet)

Chaque mardi cours Novices ++++ (plus de 4ans de danse) de 19h30 à 21h.

MARCHE NORDIQUE

Toujours sous l'égide de l'Arcel de Saint-Aubin-des-Châteaux, randonnées nordiques chaque jeudi et samedi de 9h30 à 11h.

Le jeudi avec Béatrice et le samedi avec Dominique.



Renseignements

Présidente A.L.G.C.:
Nicole - 06.88.74.38.57

Country et Marche Nordique:
Béatrice - 06.08.93.31.30

Marche Nordique:
Dominique - 06.40.13.11.13

Association Locférienne de Vie Culturelle

L'A.L.V.C. en 2023 a conforté sa place d'animation pour la commune de Louisfert.

La situation financière de notre association nous a permis d'effectuer un don d'un montant de 2 000 € à La Maison d'Accueil spécialisée ANAIS (Ancenis).

Nous avons réalisé un **spectacle avec un imitateur** au mois de Mars. Fort de notre succès nous pouvons vous annoncer notre prochain spectacle le Dimanche 10 Mars 2024 "**Hommage à Michel Delpech**" par Patrice Mege.

Nous organisons un voyage de 8 jours en partenariat avec l'ANCV, ce qui permet aux seniors non imposables de percevoir une aide substantielle. En 2023, nous étions à SARE (64) le car de 57 personnes était complet.

Pour les seniors ne désirant qu'une sortie ponctuelle, nous organisons une **journée réservé aux adhérents Générations Mouvement**, cette année nous comptons 100 personnes (2 cars).

N'oublions pas notre **Randonnée Gourmande** dont nous avons cette année changé son déroulement : **nouveau parcours, nouvelle restauration** (150 participants).

Nous renouvelons également notre vente à emporter début décembre (1 € par ticket reversé à **FRANCE ALZHEIMER Châteaubriant**).

Notre "**Mercredi des Jeux**" tous les 15 jours y compris vacances d'été environ 25 personnes.

L'A.L.V.C. adhère à **Générations Mouvement 44**, 12 000 adhérents pour la Loire Atlantique. Nous faisons partie du Pôle de la Mée 1 000 adhérents. Notre but c'est **rompre l'isolement et organiser des rencontres entre seniors**. N'hésitez pas à venir nous rejoindre en qualité d'adhérent ou intégrer notre Conseil d'Administration.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous,

Claude TANCHE



Yoga



Chaque mercredi soir (sauf en dehors des vacances scolaires) on se retrouve ensemble à la salle de la Grange aux Poètes pour pratiquer le Yoga, pour se connecter à soi-même, grâce aux postures, les techniques de respiration et de la méditation.

Les bénéfices :

- Une meilleure respiration,
- Faire face au stress plus facilement,
- Plus de concentration,
- Un corps plus souple et musclé.

Amicale de l'École Publique de Louisfert



Cette année débute avec nos 5 classes maintenues. Mme GUIGAND est la nouvelle directrice mais elle connaît l'établissement depuis quelques années déjà.

Nous gardons donc le cap, en lien avec l'équipe pédagogique, avec toujours le même objectif : améliorer le quotidien des enfants à l'école !

PRÉSENTATION DU BUREAU 2023-2024

Présidente :

Julie HEAS, secondée par Cécile MARTIN FREDOUEIL

Trésorière :

Cédric JEUSSE, soutenue par Laurine DENIEUL

Secrétaire :

Flavie PAQUEREAU, appuyée par Ségolène MINAUD

Membres : DEROCHÉ Sylvie, ADAM Emilien, FREDOUEIL Ambroise, OLLIVIER Edwige, MARTIN Bruno, PINEL Mélodie, HAMON JEUSSE Elodie, CRUZ Lisa, VERGNES Lily, SIBETH Aurélie, Sandrine et Quentin BIDEU, Lily CRUZ et Hugo VERGNES.

Nous avons le plaisir d'accueillir 4 nouveaux membres : Sandrine et Quentin BIDEU, Laurine DENIEUL et Ségolène MINAUD.

Nous tenons également à remercier Marie Laure BRANDY, Marina GUERIN et Rozenn MAGUET pour leur aide précieuse et leur investissement pendant ces années. Mention spéciale à Adeline ROBERT qui quitte également le bureau après avoir assuré le rôle de trésorière de l'Amicale pendant quelques années ! Merci !

L'Amicale organise, tout au long de l'année, diverses actions et événements (marché de Noël, vente de sapins, concours de puzzles, kermesse, collecte de papiers ...) afin de financer les projets pédagogiques de l'école : sorties, voyages, spectacles ou achats de matériels scolaires. Mais tout ceci demande du temps, des bras et beaucoup d'énergie !

C'est pourquoi l'Amicale recrute en permanence pour aider à la réalisation des différentes actions et événements (tenir les permanences de collecte de papiers, mettre en place et créer des activités lors du marché de Noël, construire et décorer les chars ou jeux pour la Kermesse ...). Alors, que vous soyez parents d'élèves ou non, si vous souhaitez participer à l'aventure, même pour quelques heures dans l'année, votre aide est précieuse ! Et vos talents (bricoleurs, pâtisseries, petites mains...) seront les bienvenus !



Comme l'an passé, l'Amicale poursuit son investissement et met tout en œuvre pour vous proposer une année rythmée d'initiatives. Plusieurs événements sont programmés :

• LE MARCHÉ DE NOËL

le samedi 9 décembre 2023, de 10h à 18h à l'école. Cette année, les sapins seront livrés le samedi 2 décembre lors de la permanence papiers.

• LA MISSION "LUTINS" (PAQUETS CADEAU)

à King Jouet pour de nombreuses dates en novembre et décembre 2023.

• LA 4^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS DE PUZZLE

les 6 et 7 avril 2024 à la Grange aux Poètes, sur inscription (chaque équipe repartira avec son puzzle !).

• LA KERMESSA

le dimanche 30 juin 2024. Nous comptons sur vous pour venir applaudir petits et grands sur le terrain de foot.

• LE POT DE REMERCIEMENTS

le vendredi 5 juillet 2024 à la Salle Bellevue, suivi d'un buffet froid, afin de remercier tous les bénévoles et le corps enseignant pour l'aide apportée tout au long de l'année. Convivialité et bonne humeur seront au rendez-vous !

... et toujours les permanences, le 1er samedi de chaque mois de 10h à 12h, dans le nouveau local de l'Amicale (au fond de la rue de la Gare), pour les collectes de papiers et journaux uniquement.



Afin de garder le lien avec vous (parents, élèves et Locfériens), voici nos contacts :

L'ADRESSE MAIL :
aep.louisfert@gmail.com
(pour toute communication)

LE SITE INTERNET :
www.amicalelouisfert.wixsite.com/aep-louisfert.
(Attention, l'adresse internet a changé)

Vous pouvez y retrouver l'ensemble des informations de l'Amicale : les événements à venir, les dates des prochaines réunions, les actions en cours, ainsi que les réalisations et investissements de ces dernières années et la galerie photos.

LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Les comptes Facebook (Aep Louisfert) et Instagram (aep.louisfert) que nous alimentons régulièrement pour vous partager notre actualité et vous montrer l'envers du décor !

Alors n'hésitez pas à vous abonner pour suivre nos actualités !

L'Amicale dispose également de divers matériels qui peuvent être loués (deux stands de 9m x 3m, 4 tonnelles de 3m x 3m, un podium, 10 tables de 1m80 et 8 mange-debout avec housses ainsi que du matériel de restauration : machine à granité, bilig, friteuse, trépied à paëlla avec poêle pour 120 personnes, percolateur 60 tasses, machine à hot dogs...). Vous trouverez nos tarifs de location sur le site internet.

Nous vous souhaitons une belle année 2023-2024 !

Le Bureau de l'Amicale

Comité des fêtes

Au deuxième semestre 2023, le Comité des Fêtes a proposé une **choucroute ou bourguignon à emporter** fin octobre. En cette fin d'année le Comité des Fêtes se renouvelle, quelques départs et de nouveaux arrivants; **merci aux membres** qui partent pour leur implication durant de nombreuses années et **bienvenue aux nouveaux** qui font confiance au Comité.

Début 2024, le **repas de boudin** se fera le **samedi 17 février 2024** à la Grange aux Poètes.

Le **week-end de Pâques** aura pour date les **30 et 31 mars et le lundi 1^{er} avril**.

Le président du Comité des Fêtes et ses membres vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2024.

Le Président, Gilles DIAIS

LE BUREAU :

Président : Gilles DIAIS

Vice-Président : Maurice ARRIDIAUX

Secrétaire : Didier ROBERT

Secrétaire adjoint : Romain HAMON

Trésorier : Jean-François HOUSSAIS

Trésorier adjoint : Christophe FRAISSE

Membres : Stéphane BARBOTIN, Anthony BRADANE (absent sur la photo), Marie Mélanie BRADANE, Jordan DEBRAY, Mallory DINAHET, Vincent PASGRIMAUD, Céline PITON Anthony RICHARD, Anthony ROBERT, Patrice VERGER.



66th Infantry Division

Notre association est composé de collectionneurs et passionnés d'histoire.

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2024

- **8 mai :** Cérémonie à Louisfert
- **18 - 19 mai :** Camp Américain à Teillay
- **Semaine du 6 juin :** Normandie, 80^{ème} anniversaire du débarquement
- **3 - 4 août :** 80^{ème} anniversaire de la Libération de Châteaubriant
- **28 - 29 septembre :** Saint Michel à Louisfert
- **11 novembre :** Cérémonie à Louisfert
- **Courant de l'année :** Devoir de mémoire dans les écoles

Claude Pageot
06.75.87.37.00



LUSTVI Football

Pour cette nouvelle saison, les effectifs sont en légère hausse puisque nous dépassons la barre des 200 licenciés.

La répartition se fait entre le foot d'animation avec une **soixantaine de licenciés** dont 12 féminines, 2 équipes U13 avec une vingtaine de joueurs et le foot à 11 avec une équipe U15 et une équipe U18 qui sont en entente avec le **groupement des forges** (EDDMM et GRAND-AUVERNÉ) qui comportent également une vingtaine de licenciés.

Pour nos seniors, l'année dernière fut une réussite avec la **montée de notre équipe fanion en deuxième division** et le **maintien dans les dernières journées** pour notre équipe B. Pour notre équipe C, malgré des résultats mitigés, ils ont su préserver une **bonne ambiance** pour défendre nos couleurs.



LE TOURNOI LUSTVI CUP

Notre traditionnel tournoi LUSTVI CUP s'est déroulé le **28 et 29 octobre 2023** et, malgré les mauvaises conditions climatiques du samedi après-midi le tournoi a été une nouvelle fois un succès. Tout au long du week-end, les **500 enfants présents** ont bravé la météo pour hisser leur équipe le plus haut possible dans le classement. Encore une fois, les équipes amateurs ont pu prendre plaisir à rencontrer les **16 équipes professionnelles** présentes.

Pour pouvoir réussir une telle organisation, il faut bien sûr des bénévoles. LUSTVI tenait à les remercier car **leur investissement et leur enthousiasme** ont permis de mener à bien ce tournoi. Un grand merci aux **agents municipaux d'Issé** pour leur travail durant la préparation et à ceux des autres communes pour **leurs disponibilités**. Merci à **nos sponsors** de nous soutenir pour cet évènement. Ainsi qu'à **nos municipalités**.



Les deux équipes de LUSTVI lors du tournoi

Pour la petite histoire c'est l'**En avant de Guingamp** qui a vaincu en finale le **Stade Lavallois** sur le score de 3 à 2 devant un peu plus de 1 500 personnes. Pour la 3^{ème} place c'est une équipe Belge "**le Club Brugge**" qui l'emporte aux pénaltys face à l'**AS Saint-Etienne**.

Rendez-vous pour la prochaine édition de LUSTVI CUP le **26 et 27 octobre 2024**.

Sportivement LUSTVI

L'association théâtrale "Louisfert en scène"

Ça y est, c'est parti !

De retour pour son public, "Louisfert en Scène" a commencé à écrire, répéter, jouer etc... pour vous concocter comme il se doit un spectacle aux petits oignons.

Cette année, nous avons créé notre propre logo.

Comme toujours le spectacle aura lieu à la Grange aux Poètes.



LE TARIF DES ENTRÉES :

- De 3 à 12 ans : 3 €,
- A partir de 13 ans : 7 €

Cette année, Louisfert en Scène reversera **1 €** sur le tarif d'une place adulte au profit d'une **association caritative.**

A VOS AGENDAS POUR 2024 :

- Les **27 janvier, 03, 09 et 10 février** à 20h30,
- Les **28 janvier et 04 février** à 14h30

LE BUREAU :

Présidente et adjoint : Martine BOURGOUIN et Didier GRIMAUD

Secrétaire et adjoint : Isabelle FRAISSE et Yannick MACE

Trésorier et adjointe : Christelle LEMOINE et Valérie BRADANE

Modes d'inscription : (à partir du 02/12/2023)

- Permanences :
 - le **samedi 2 décembre** au club house (terrain de foot) de **10h à 12h**
 - les **lundis**, à la Grange aux Poètes (côté bar) de **19h30 à 20h**
 - les **mercredis**, à la Grange aux Poètes (côté bar) de **20h à 20h30**
- sur hello asso : **LOUISFERT EN SCÈNE**
- par mail : louisfert-en-scene@orange.fr
- par téléphone : **07.80.17.17.23** de **18h à 20h** du lundi au vendredi

Nous vous attendons nombreux. Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024.

L'équipe du théâtre

Association des donneurs de sang bénévoles de l'ex canton de Moisdon-la-Rivière

Au nom de tous les membres du bureau, je viens vous offrir tous nos **vœux de bonheur et de santé** pour cette nouvelle année.

L'association continue de gérer l'**organisation des collectes** en partenariat avec les municipalités qui prêtent gracieusement leur salle et que je tiens à remercier de nouveau. La collation est assurée par nos soins avec des mets variés.

A chaque collecte, **vous êtes toujours nombreux à donner votre sang** (en moyenne 60). En 2022, **le nombre de donneurs s'élève à 424.**

Je tiens à remercier Monique BRADANE qui a souhaité nous quitter pour raisons personnelles. Elle nous a accompagné depuis la création de l'association. Merci encore pour les services rendus pendant toutes ces années. Un nouveau membre Nicolas LEDRU a rejoint notre association et je le remercie. N'hésitez pas à nous rejoindre en temps que donneurs ou comme bénévoles de l'association.

A bientôt sur nos collectes ou il est préférable de prendre rendez-vous sur internet :

mon-rdv-dondesang.esf.sante.fr

Collectes 2024 :

- **Moisdon-la-Rivière :**
Mercredi 10 janvier
Jeudi 31 octobre
- **Louisfert :**
Mercredi 06 mars
- **Issé :**
Vendredi 03 mai
Jeudi 05 septembre
- **Grand Auverné :**
Vendredi 28 juin
- **La Meilleraye de Bretagne :**
Vendredi 28 décembre



Les donateurs décorés lors de notre assemblée générale en février 2023

ADMR, un service à domicile pour tous !



pour tous, toute la vie, partout

En 2022, l'association locale ADMR du Nordcastelbriantais a réalisé 13737 heures d'intervention auprès de 157 personnes aidées par 17 salariées sur l'ensemble du territoire.

	TOTAL HEURES	TOTAL DES PERSONNES AIDÉES
Châteaubriant	6 156	64
Erbray	324	11
Fercé	482	7
Louisfert	183	4
Moisdon-la-Rivière	552	9
Noyal-sur-Brutz	52	2
Rougé	1 770	14
Ruffigné	1 451	12
Saint Aubin des Châteaux	1 490	22
Soudan	617	5
Soulvache	533	4
Villepot	127	3

LES PRESTATIONS SONT NOMBREUSES :

- **Aide humaine** (lever/coucher, toilette, habillage, ...)
- **Aide au quotidien** (entretien logement, entretien du linge, courses, ...)
- **Aide aux aidants** (répit, soutien/ accompagnement, ...)

Notre association est présidée par Mme CHATELLIER Colette, accompagnée de Mme SECHET Marie-Paule et Mme MARCHAND Danièle.

Cette équipe œuvre à la bonne organisation du service et de la qualité de prestations effectuées par les salariées à domicile auprès de nos bénéficiaires.

Les bénévoles assurent la mission de **lien social** par des visites à domicile ou des évènements collectifs :

- Si vous avez du temps libre,
- Si vous aimez les moments conviviaux,
- Si vous souhaitez vous investir dans des missions de lien social,
- En maîtrisant votre temps de disponibilité

ALORS REJOIGNEZ NOUS !

que ce soit vous-même, un parent, un enfant, un ami, un proche.

L'association est prête à vous recevoir pour échanger sur le bénévolat au sein de l'ADMR. Nous sommes joignables au 02.40.07.81.67 ou par mail à benevolat@fedede44.admr.org

Association ADMR de Nort Castelbriantais :
Mairie - 44660 RUFFIGNÉ

Adresse de correspondance :
Maison des Services du Pays de la Mée
14 rue de la Garlais - 44590 DERVAL

02.40.07.81.67
paysdelamee@fedede44.admr.org

www.admr44.org

Le Relais des Aidants

Vous accompagnez un proche en situation de dépendance ou atteint d'une maladie neuro évolutive : ALFa répit - le relais des aidants est là pour vous accompagner.



Le relais des aidants, plateforme d'accompagnement et de répit, financée par l'Agence Régionale de Santé, apporte un soutien aux proches aidants de personnes atteintes d'une maladie Neuro-évolutive : **maladie d'Alzheimer et apparentées, Parkinson, AVC...**

C'est un **lieu d'écoute, d'information et de formations** pour aider à comprendre la maladie et les comportements qui y sont liés et découvrir des outils pour éviter de s'épuiser.

Nous pouvons vous rencontrer à votre domicile ou dans nos lieux de permanence.

Dans cette optique, nous proposons également des activités :

- Ateliers bien-être pour prendre soin de soi,
- Café Répit pour exprimer ses préoccupations en rencontrant d'autres aidants,
- Formations pour connaître la maladie pour mieux accompagner votre proche
- Séjour répit pour partager du temps agréable avec son proche dans un cadre adapté et convivial,
- Rencontres conviviales pour sortir de chez soi et rencontrer d'autres personnes, ...

Toutes nos activités sont sur réservation. Nous sommes à votre écoute, alors n'hésitez plus, appelez-nous !

ALfa Répit - le relais des aidants
www.alfarepit.fr

02.40.66.94.58
contact@alfarepit.fr

C.L.I.C du Pays de Châteaubriant

Le CLIC du Pays de Châteaubriant est un Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées de plus de 60 ans et un point d'information pour les personnes en situation de handicap, sans conditions d'âge.

L'Equipe du CLIC assure un **accueil personnalisé et gratuit**, pour les personnes résidentes sur la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et la Communauté de Communes de Nozay.

Auprès **des personnes âgées de plus de 60 ans**, le CLIC a pour mission d'**informer sur les droits, les prestations et les services, ainsi que sur les démarches à effectuer.**

Selon les demandes et les situations, l'Equipe du CLIC peut réaliser une évaluation des besoins, à

domicile, afin d'apporter une réponse adaptée à la situation et d'en **assurer l'accompagnement, la coordination et le suivi** (maintien à domicile, hébergement, aides financières, etc.).

Auprès **des personnes en situation de handicap**, le CLIC informe et conseille sur les droits, les services et aide les personnes à compléter leurs dossiers de demandes, auprès de la **Maison Départementale des Personnes Handicapées de Loire Atlantique.**

CLIC du Pays de Châteaubriant :

10A, rue d'Ancenis - 44110 CHÂTEAUBRIANT
02.28.04.05.85
clicdupaysdechateaubriant@wanadoo.fr

L'équipe du CLIC se tient à votre disposition. Accueil du public sur rendez-vous.

Relais Accueil Proximité

Créé en 1999, pour que vivre en milieu rural ne soit pas synonyme d'isolement, le RAP est un lieu d'information, de partage et de convivialité au service des habitants des 10 communes des 2 anciens cantons de Moisdon-la-Rivière et de Saint-Julien-de-Vouvantes.

L'association est composée de 4 salariées, 23 administrateurs, 7 commissions, 97 bénévoles et de nombreux intervenants extérieurs, permet de proposer de nombreuses activités diverses et variées.

L'ASSOCIATION À POUR BUT DE :

- **Fédérer** : favoriser la participation active des habitants du secteur,
- **Relier** : créer du lien entre les personnes et les générations,
- **Accompagner** : Guider dans les démarches administratives, aider par l'accompagnement scolaire, être conduit par le transport solidaire, profiter des sorties à la journée.

ADULTES

Nombreux ateliers réguliers : marche détente, sophrologie, langue des signes française, bouger au féminin, posture & mouvement, pause créative, cuisine, tricot, couture, après-midi de temps part'âgés, histoire de (mémoire), dessin & peinture.

Stages : bricolage, modelage, vannerie, repair café (atelier de réparation) tablette, informatique.



Portes ouvertes du 15 septembre 2023

ENFANTS (3-12 ANS)

Atelier cuisine, accueil du mercredi, centre de loisirs, sorties pendant les vacances scolaires.

JEUNES (12-16 ANS)

De nombreux projets mis en place, comme les débats (sujet proposé qui permet d'échanger sur divers thèmes et ainsi se positionner dans son choix).

PARENTALITE

Ateliers parents-enfants, groupe vacances, matinées d'échanges et de formation.

Relais Accueil Proximité :
Manoir de la Renaudière

7, rue Sophie Trébuchet
44670 PETIT AUVERNE

02.40.55.59.32
rap.relais-accueil-proximite@orange.fr
www.rap-relais-accueil-proximite.fr



Les présidents qui se sont succédés

Fusion entre l'association AMD (SSIAD de Moisdon-la-Rivière) et l'association Notre Dame du Don

Le SSIAD (Service de soins infirmiers) de Moisdon la Rivière, géré par l'Association AMD, intervient depuis de nombreuses années sur 10 communes : Moisdon la Rivière, Grand-Auverné, Louisfert, Issé, La Meilleraye de Bretagne, St Julien de Vouvantes, Juigné les Mouters, La Chapelle Glain, Petit Auverné et Erbray.

Depuis quelques années, l'EHPAD de Moisdon (Association Notre Dame du Don) et le SSIAD (Association AMD) ont créé des liens, par le biais d'appels à projet, d'animations, de formations ...

Dans le cadre d'un maillage et d'une dynamique de territoire, les deux associations ont souhaité aller plus loin dans cette proximité. Une fusion a donc pris effet le 1^{er} juillet 2022 entraînant de ce fait, la dissolution de l'Association Maintien à Domicile (AMD). Cette fusion ne change, en rien, le fonctionnement des établissements. En effet, l'organisation, le personnel, l'accompagnement des usagers restent identiques.

L'association Notre Dame du Don qui gère depuis plusieurs années, l'EHPAD "Notre Dame du Don" à Moisdon la Rivière, et le foyer de vie "Etoile du Berger" au Petit Auverné, assure donc, désormais la gestion du SSIAD de Moisdon.

Les différents projets ont permis au siège de l'Association NDD de mutualiser les compétences du service administratif et comptable. Pour cela, un pôle administratif annexé à l'actuel accueil de l'EHPAD est en cours de construction. La fin des travaux prévu en juin 2024 permettra au SSIAD d'intégrer durant l'été, les locaux de l'Association situé au 11 rue du Pont neuf à Moisdon la Rivière.

Un nouveau conseil d'administration commun aux trois établissements, a été constitué (15 administrateurs). Il est présidé par **André LEMAITRE** et inclus entre autres, **Annete PIETIN** (représentant le SSIAD et ancienne présidente de l'association AMD) et **Michelle COCHET** (représentant le Foyer de vie L'Etoile du Berger). La direction Générale des établissements de l'Association Notre Dame du Don est assurée par **Mme Claire GUERINEL** accompagnée de son équipe de direction : **Marie BARON** cadre du SSIAD, **Mélissa CLERMONT** cadre de l'EHPAD et **Céline RELAIS** cadre du Foyer de vie.



Mission locale Nord Atlantique

La Mission Locale Nord Atlantique accompagne des jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'emplois, d'orientation, de formation. Elle propose aux jeunes un accueil sur rendez-vous à Châteaubriant. Une équipe de conseillers est présente pour répondre aux besoins personnalisés de chacun en lien avec leur insertion sociale et professionnelle.

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois en fonction du jeune, pour l'aider à définir son projet professionnel et à trouver un emploi.

En signant le Contrat d'Engagement Jeune, le jeune bénéficie :

- D'un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il trouve un emploi,
- D'un programme de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités,
- D'une allocation pouvant aller jusqu'à 520 € par mois sous conditions.

C'EST POUR QUI ?

Le Contrat d'Engagement Jeune s'adresse à des jeunes :

- Entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap),
- Sans emploi durable (CDI ou CDD longue durée), ni formation,
- Sans projet professionnel défini,
- Pouvant faire face à des difficultés matérielles et financières,
- Prêts à s'engager à suivre le programme.

Antenne de Châteaubriant

Maison de la Formation
16 rue des Vauzelles
44110 CHÂTEAUBRIANT

02.40.28.29.31
chateaubriant@mlna44.org
www.mlna44.org

Faciliter ses déplacements avec l'autopartage : un service ouvert à tous



Circuler de façon responsable !

En quelques clics, empruntez un véhicule électrique en autopartage pour vous rendre à un rendez-vous, une sortie ou faire vos courses.

À Derval, la station autopartage avec 2 véhicules est installée sur le parking du Super U face à la gendarmerie. À Châteaubriant, les 2 véhicules sont sur le parking à l'entrée de la Maison de la Mobilité (Gare).

LES AVANTAGES :

Des déplacements à moindre coût, j'ai une voiture à disposition, **sans les frais d'entretien, d'assurance, de carburant.**

Je ne paie que la réservation et je suis assuré. La location comprend l'électricité consommée et les kilomètres effectués.

Je n'émet pas de CO2 et **je roule aux énergies renouvelables.**

Je contacte mon **Espace France Service de Derval**, ou la **Maison de la Mobilité de Châteaubriant** pour plus d'informations.

JE M'INSCRIS :

Rendez-vous sur la **plateforme en ligne "Clem'"** (www.clem.mobi/connexion). Créez un compte et réservez un véhicule.

JE RÉSERVE :

Empruntez un véhicule du lundi au dimanche pour :

- **Une journée** (créneau 5h-23h) : 20 € de frais de réservation,

- **Une demi-journée** (durée maxi 9h) : 10 € de frais de réservation.

Un code vous sera envoyé par sms ou mail.

JE CONDUIS :

- Réalisez **l'état des lieux du véhicule** avant le départ.
- Conduisez en vous assurant de pouvoir retourner au point de départ : **l'autonomie est environ de 250 kms.**
- **Un souci ?** J'ai un interlocuteur disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Je le contacte au numéro reçu lors de ma réservation.

JE REVIENS :

Restituez le véhicule à l'heure pour ne pas nuire à l'utilisateur qui suit. Vérifiez l'état du véhicule. Déposez les clés dans la boîte pour mettre fin à votre réservation.

Une nouvelle crèche dans le quartier de la Borderie à Châteaubriant

Afin de répondre aux besoins des familles, une **nouvelle crèche** verra le jour en fin d'année à Châteaubriant, à proximité du **Centre de Loisirs de la Borderie** et disposera de **24 places d'accueil**. Les travaux ont démarré au cours de l'automne et l'ouverture de la structure est prévue pour le **dernier trimestre 2024**. Les plans de la crèche de la Borderie ont été réfléchis depuis plusieurs mois par les équipes Petite Enfance qui ont pu mutualiser leurs expériences et leur vécu sur différentes structures.

Les espaces ont été pensés pour que les enfants évoluent dans un **environnement calme, serein et sécurisant, adapté à leurs différents besoins**. Ainsi, il a été décidé de créer des zones dédiées à chaque activité : un **espace motricité** pour une liberté de mouvements, un espace **Snoezelen** c'est-à-dire une salle zen et apaisante, riche en termes d'expériences sensorielles, et enfin un **atelier** pour laisser libre cours à leur créativité. **Six chambres** sont également prévues pour respecter au mieux les rythmes de chacun.

Cette nouvelle crèche permettra aux familles, enfants et professionnelles d'évoluer dans un espace fluide, adapté et agréable, propice à de belles et grandes aventures.

Le territoire Châteaubriant-Derval dispose actuellement de **5 structures d'accueil** pour jeunes enfants de 0 à 4 ans. Trois établissements sont en gestion directe et deux sont gérés par des associations subventionnées par l'intercommunalité.



Établissements en gestion associative :

- **La Maison Soleil (Derval) :**
30 places
- **Câlin Calinette (Saint-Vincent-des-Landes) :**
12 places

Établissements intercommunaux :

- **La Maison de l'Enfant (Châteaubriant) :**
36 places
- **Le P'tit Castel (Châteaubriant) :**
20 places
- **Le Pôle Enfance (Moisdon-la-Rivière) :**
12 places

Étudier à distance avec le Campus Connecté

En septembre dernier, **15 étudiants** ont rejoint la promotion 2023-2024 du **Campus Connecté**, situé au Quai des Entrepreneurs, rue d'Ancenis à Châteaubriant. Ils ont commencé leur cursus en BTS, licence, bachelor, ... Tous les diplômes et les formations à distance peuvent être préparés au Campus Connecté. Ces parcours sont accessibles aux **néo bacheliers, étudiants en poursuite d'études, ils s'adressent aussi aux salariés en formation continue, en reconversion professionnelle, en VAE, aux personnes en recherche d'emploi ...**

Le Campus Connecté est une solution pratique pour les salariés du territoire qui souhaitent **monter en compétence** dans le cadre de la formation continue.

À partir du **17 janvier 2024**, il est possible de créer son dossier sur la plateforme **Parcoursup** et de formuler jusqu'à 10 vœux.



CONTACT
02.72.41.01.12
campusconnecte@cc-chateaubriant-derval.fr

UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LES ÉTUDIANTS À LA RENTRÉE 2024-2025

54 étudiants ont débuté leur cursus de **préparation au bachelor universitaire de technologie, option gestion administrative et commerciale des organisations (BUT GACO)**. Ils sont installés dans les locaux du lycée Saint-Joseph. A la prochaine rentrée, ils rejoindront le nouveau bâtiment en cours de construction par la Communauté de Communes sur le Pôle d'Activités de la Gare, face au Quai des Entrepreneurs, soit 700 m², ce qui représente un investissement de 2,1 M € HT.

Les missions de France Services

À moins de 30 min de chez vous, les agents **France Services** vous accompagnent dans toutes vos **démarches administratives du quotidien** : immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, demande de carte grise, retraite, allocations familiales, accès aux services en ligne ...

France services est un **guichet unique** qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux **organismes de services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les finances publiques, pôle emploi, l'assurance retraite, l'assurance maladie, la Caisse d'Allocations Familiales, la MSA et la poste. À ces opérateurs nationaux s'ajoutent d'autres partenaires qui diffèrent d'une France Services à une autre et qui peuvent tenir des permanences dans la structure.

La France Services de Derval accueille au total près d'**une trentaine de partenaires** et permet ainsi d'offrir aux usagers un bouquet de services adaptés aux besoins des habitants. Au-delà des formalités administratives, les usagers ont également accès à des **postes informatiques en libre-service** permettant la création d'une adresse e-mail, une simulation d'allocations, la création d'un espace pour accéder aux services publics en ligne ...



FRANCE SERVICE CHÂTEAUBRIANT
18 A rue César Franck - 44110 CHÂTEAUBRIANT
02.28.04.62.75
franceservices.chateaubriant@cc-chateaubriant-derval.fr
Lundi au vendredi : 09h30 - 12h et de 14h à 16h30

FRANCE SERVICE DERVAL
14 rue de la Garlais - 44950 DERVAL
02.40.81.82.26
franceservices.derval@cc-chateaubriant-derval.fr
Lundi au jeudi : 08h30 - 12h et de 14h à 17h
Vendredi : 08h - 12h

Transport à la demande Aléop



Le service de transport à la demande offre une **liberté de choix des horaires de transport et propose un aller-retour par jour du lundi au vendredi sur une amplitude horaires étendue de 7h à 19h.**

Ce service de transport collectif permet d'effectuer des déplacements de plus d'un kilomètre au sein du **territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval**. Le transport à la demande couvre les 26 communes de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et assure également la desserte du **centre hospitalier de Châteaubriant et ses sites à Nozay et Pouancé.**

C'est une solution facile de transport pour se rendre à un entretien d'embauche, une formation, aller à la piscine, au marché, effectuer une visite à l'hôpital, prendre le train à la gare ou l'autocar à un arrêt.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Une inscription simplifiée par appel téléphonique lors de la première réservation. Un fonctionnement du lundi au vendredi hors jours fériés. Un aller-retour par jour avec liberté du choix de l'heure entre 7h à 19h sur réservation la veille avant 16h (une heure au minimum sur le lieu de destination). Une confirmation SMS est envoyée avec rappel la veille et une heure avant le rendez-vous. **Réservation auprès de la Maison de la Mobilité de Châteaubriant-Derval** au 02.40.07.54.71 et auprès de **Allô Aléop** au 09.69.39.14.14 (joignable du lundi au vendredi de 7h à 20h / le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h, hors jours fériés).

Les **enfants et adolescents** peuvent bénéficier de ce transport selon les modalités suivantes :

- De 0 à 5 ans, l'enfant doit être accompagné d'un représentant légal tout le long du trajet,
- De 6 à 9 ans, l'enfant peut être transporté seul à la condition qu'une autorisation écrite du représentant légal nous soit transmise au moment de l'inscription à la maison de la mobilité.

Si vous avez **70 ans et plus** ou si vous êtes une personne à **mobilité réduite** le véhicule viendra vous prendre à votre domicile pour vous emmener au lieu de votre choix.

COMBIEN ÇA COÛTE ET OÙ ACHETER SON TICKET ?

Le **tarif** du trajet aller est de 2,60 € l'aller et 22 € le carnet de 10 tickets.

Les tickets sont en vente aux commerces tabac-presse place Charles de Gaulle à Châteaubriant, café Le Derval 3 rue de Rennes à Derval, café place de l'Eglise à Marsac sur Don et à bord des véhicules (penser à faire l'appoint).

Nouveau site internet

BIENVENUE SUR LE NOUVEAU SITE WEB DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Le site internet de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval fait peau neuve.

Tout change sauf son adresse www.cc-chateaubriant-derval.fr

Nouveau design, nouvelle navigation et contenus enrichis, notre site internet évolue pour être plus accessible.

À l'heure du tout numérique, le site présente un **design adapté à tous les écrans**, pour une consultation confortable sur les différents supports (tablettes, smartphones, ordinateurs...). Il se veut **moderne et intuitif**. L'arborescence a été repensée pour faciliter la navigation des utilisateurs. La nouvelle plateforme a pour objectif d'être plus pratique, plus accessible et de **promouvoir l'attractivité économique, sociale, culturelle et touristique du territoire.**

Continuez à nous suivre sur les réseaux sociaux !

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver toutes les actus et animations de la Communauté de Communes sur notre page Facebook et les vidéos sur la chaîne Youtube.

Contact
Maison de la mobilité
rue de la Gare - 44110 CHÂTEAUBRIANT
Pour réserver : 02.40.07.54.71

Du lundi au vendredi :
8h00 à 12h30 et 14h00 à 18h30

Le samedi :
9h00 à 13h00

LA MAIRIE

Lundi au Vendredi (matin) : 8h30 - 12h
Lundi et Mercredi (après-midi) : 14h - 17h
Vendredi (après-midi) : 14h - 16h30
 Permanences de M. Alain Guillois sur rendez-vous

02.40.81.26.72
 commune.louisfert@wanadoo.fr
 www.louisfert.fr

**ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE
RENÉ GUY CADOU**

2, rue de la République,
 Directrice : Mme Guigand Laura

02.40.28.04.05
 ce.0440585x@ac-nantes.fr

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

4, rue de la République,
Mercredi et Vendredi : 16h - 18h
Jeudi et Samedi : 14h - 17h

02.40.81.31.83
 bibliotheque.louisfert@orange.fr

HÔTEL DES IMPÔTS

Avenue de la Citoyenneté,
 44 146 CHATEAUBRIANT CEDEX
Lundi, Mardi et Jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h
Mercredi et Vendredi : 8h30 - 12h

02.40.55.67.00

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

1, rue de la fraternité, CS 39 002
 44 390 NORT SUR ERDRE
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h

02.40.72.21.23
 t044021@dgfip.finances.gouv.fr

SOUS-PRÉFECTURE

22, rue Gabriel Delatour, BP. 199
 44 146 CHATEAUBRIANT CEDEX

02.40.81.50.02
 sp-chateaubriant@loire-atlantique.gouv.fr

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHATEAUBRIANT-DERVAL**

5, rue Gabriel Delatour, BP. 203
 44 146 CHATEAUBRIANT CEDEX

02.28.04.06.33
 accueil@cc-chateaubriant-derval.fr

**GUICHET UNIQUE
PETITE ENFANCE & JEUNESSE**

27, rue de Couéré,
 44 110 CHATEAUBRIANT
Lundi au Jeudi : 9h - 12h30 et 14h - 18h
Vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h

02.40.28.88.89
 guichet.unique@cc-chateaubriant.derval.fr

TRANSPORT À LA DEMANDE

Maison de la Mobilité
 7 rue de la Gare
 44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.28.79.60
 maison.mobilite@cc-chateaubriant-derval.fr
(réservation au plus tard la veille de déplacement souhaité)

SICTOM

Collecte des Ordures Ménagères
 30 rue Martin Luther King
 44 110 CHATEAUBRIANT

0 800 00 16 32 *(appel gratuit depuis un fixe)*

ENEDIS

ARE Pays de Loire
 13, allée des Tanneurs, BP. 14208
 44 040 NANTES CEDEX 01

Service client : 09.69.32.18.82
 Dépannage : 09.72.67.50.44

SAUR - ASSAINISSEMENT

Parc d'Activités La Pancarte
 rue de Touraine,
 44 390 NORT SUR ERDRE

Service client : 02.44.68.20.00
 Dépannage (24h/24 - 7j/7) : 02.44.28.20.09

VEOLIA - EAU

50, rue des 27 otages
 44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.45.15.15

**CENTRE MEDICO SOCIAL
(ASSISTANTE SOCIALE)**

6, place Saint Nicolas,
 44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.81.17.81

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Relais CAF - 7, rue Gabriel Delatour,
 44 110 CHATEAUBRIANT

0 810 25 44 10

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

4, rue Gabriel Delatour,
 44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.41.39.27

C.P.A.M

4, rue Gabriel Delatour,
 44 110 CHATEAUBRIANT

36 46

**A.D.A.R (AIDE À DOMICILE EN
ACTIVITÉS REGROUPÉES)**

38, rue du 11 novembre,
 44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.81.07.01
 fchateaubriant@adar44.com

A.D.T (AIDE À DOMICILE POUR TOUS)

13, rue d'Angers,
 44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.81.33.81
 adt@aideadomicilepourtous.org

A.D.M.R (SERVICE À LA PERSONNE)

Maison des Services du Pays de la Mée
 14, rue de la Garlais,
 44 590 DERVAL

02.40.07.81.67
 paysdelamee@fede44.admr.org

**C.L.I.C (CENTRE LOCAL D'INFORMATION
ET DE COORDINATION)**

10 A, rue d'Ancenis,
 44 110 CHATEAUBRIANT

02.28.04.05.85
 clicdupaysdechateaubriant@wanadoo.fr

R.A.P. (RELAIS ACCUEIL PROXIMITÉ)

Manoir de la Renaudière,
 44 670 PETIT AUVERNÉ

02.40.55.59.32
 rap.relais-accueil-proximite@orange.fr

**LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
(CONCILIATEUR)**

14, rue des Vauzelles,
 44 110 CHATEAUBRIANT

02.28.50.44.41

GENDARMERIE NATIONALE

20, avenue Jean Moulin,
 44 110 CHATEAUBRIANT

02.40.81.00.17
 Urgences : composez le 17



Mairie de
Louisfert

1 bis, rue de l'Espérance - 44 110 LOUISFERT
02.40.81.26.72 - www.louisfert.fr